

# **SELARL MORIN RENARD**

**Huissiers de Justice Associés  
près la Cour d'Appel de POITIERS**

5 & 17 Faubourg Taillebourg  
BP. 14  
17 412 SAINT JEAN D'ANGELY

**Tél : 05 46 32 04 98  
Fax : 05 46 32 11 28  
morin.renard.hj17@orange.fr**

## **PROCES VERBAL DE CONSTAT**

**L'AN DEUX MILLE VINGT ET LE QUATORZE OCTOBRE**

### **A LA REQUETE DE :**

**SARL CHAMPS FREESIA**, Société à Responsabilité Limitée, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE sous le numéro 824 107 932, agissant poursuites et diligences de son gérant, domicilié en cette qualité audit siège social situé :

3 Bis Route de Lacourtenourt  
31150 FENOUILLET

### **Laquelle m'expose par l'intermédiaire de Madame Adeline MANCEL :**

Nous développons un projet éolien sur la commune de PUY DU LAC (17380), parc éolien « Puy Laquois Nord ». Une enquête publique se tiendra dans le cadre de ce projet du 14 septembre 2020 au 14 octobre 2020 inclus. Nous avons installé huit panneaux sur site et effectué un affichage en mairie de PUY DU LAC.

L'avis d'enquête publique et les arrêtés sont également consultables sur le site de la Préfecture de la Charente-Maritime.

Nous vous requérons afin de constater l'affichage de l'avis d'enquête publique sur le terrain, à la mairie ainsi que sur le site internet de la Préfecture de la Charente Maritime.

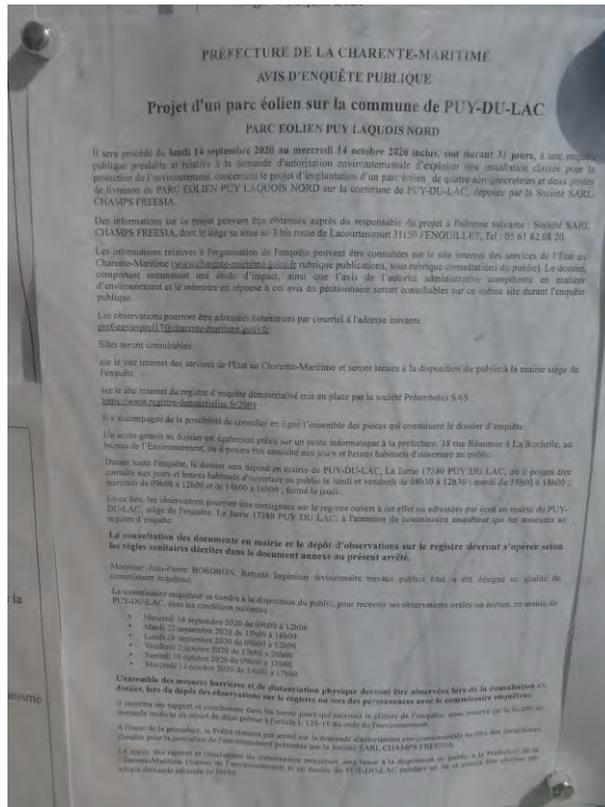
**Déférant à cette réquisition,**

**J'ai, Marielle RENARD, Huissier de Justice associée, membre de la SELARL MORIN - RENARD, à la résidence de SAINT JEAN D'ANGELY, y demeurant 15-17, Faubourg Taillebourg 17412 SAINT JEAN D'ANGELY, soussignée,**

**Le 28 août 2020**

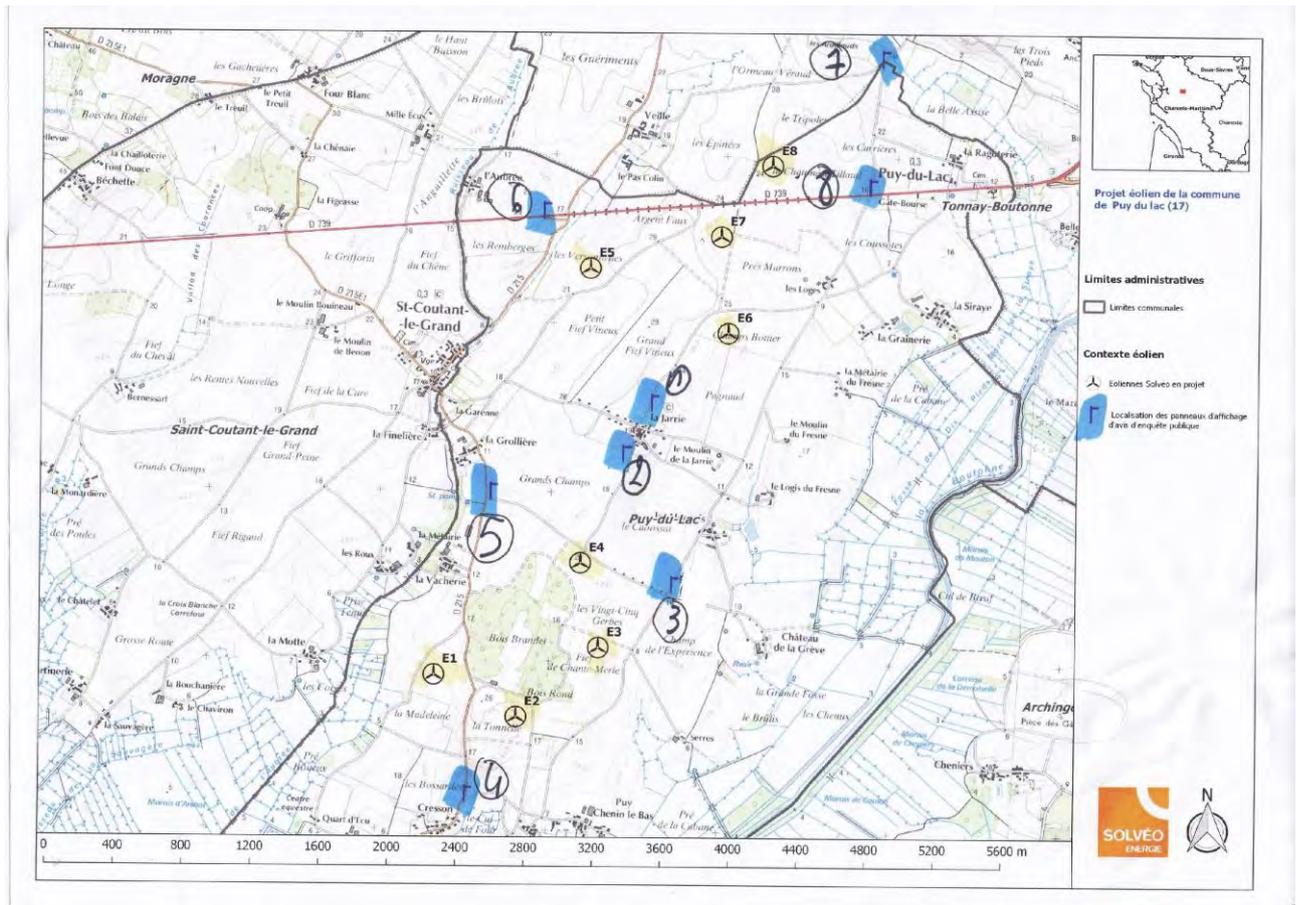
Je me déplace en mairie de PUY DU LAC, La Jarrie, où je procède à la constatation de l'affichage de l'avis d'enquête publique. Je constate que l'avis d'enquête publique est affiché sur le tableau réservé à cet effet à l'extérieur de la mairie.





Je me déplace ensuite sur les différents sites où l'avis d'enquête publique a été affiché.

Je reproduis ci-dessous une carte indiquant la position des panneaux et l'ordre dans lequel j'ai procédé aux constatations allant de 1 à 8.



### Site n°1

Je constate que le panneau est aux dimensions réglementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





Site n°2

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





### Site n°3

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





### Site n°4

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





## Site n°5

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





### Site n°6

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





## Site n°7

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





### Site n°8

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.



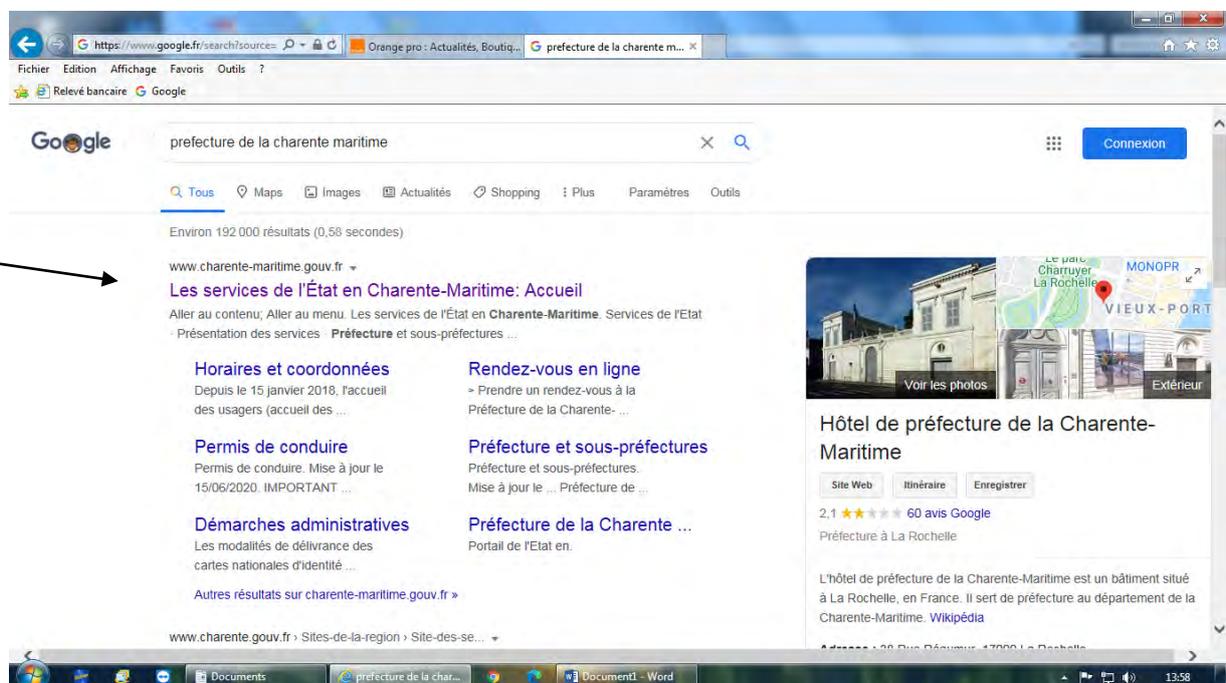


Ce même jour, à partir de 13 heures 58 minutes, où là étant en mon étude, sur un poste informatique, je procède désormais au constat internet de l'avis d'enquête publique du parc éolien Puy Lacquois Nord.

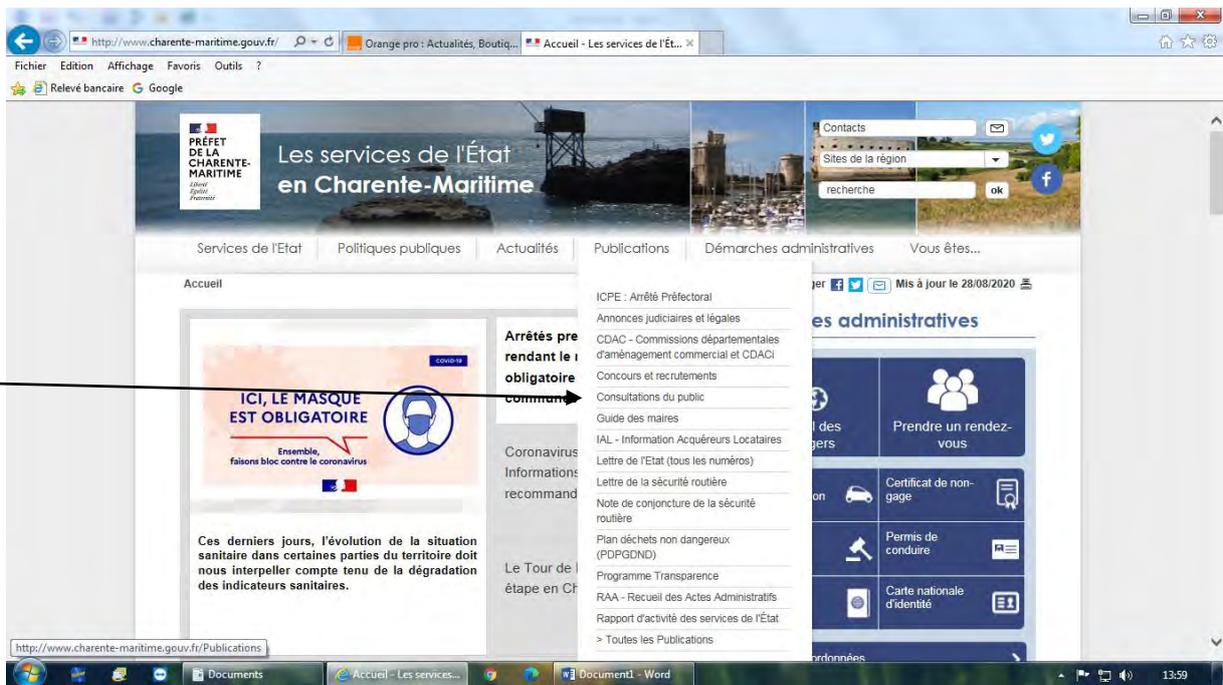
Dans la barre de recherche, je tape « préfecture de la charente maritime ».



Je fais « entrée » et je sélectionne le site de la préfecture de la Charente Maritime.



Je clique sur l'onglet « Publications » du site de la Charente Maritime puis sous rubrique « consultations du public ».



http://www.charente-maritime.gouv.fr/... Orange pro : Actualités, Boutiq... Consultations du public / P... X

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Relevé bancaire Google

**PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME**  
*État  
 Région  
 France*

**Les services de l'État en Charente-Maritime**

Services de l'État | Politiques publiques | Actualités | Publications | Démarches administratives | Vous êtes...

Accueil > Publications > Consultations du public Partager

**Consultations du public**  
 Mise à jour le 14/11/2019

**CONSULTATIONS ET ENQUÊTES PUBLIQUES**

[consultations du public](#)

Publications

- IOPE : Arrêté Préfectoral
- Annonces judiciaires et légales
- CDAC - Commissions départementales d'aménagement commercial et CDACI
- Concours et recrutements
- Consultations du public**
- Guide des maires
- IAL - Information Acquéreurs Locataires
- Lettre de l'État (sous les numéros)
- Lettre de la sécurité routière
- Note de conjoncture de la sécurité routière
- Plan déchets non dangereux (PDPGDND)
- Programme Transparence
- RAA - Recueil des Actes Administratifs
- Rapport d'activité des services de l'État

Documents | Consultations du pu... | Document1 - Word | 13:59

http://www.charente-maritime.gouv.fr/... Orange pro : Actualités, Boutiq... Consultations du public / C... X

Fichier Edition Affichage Favoris Outils ?

Relevé bancaire Google

**PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME**  
*État  
 Région  
 France*

**Les services de l'État en Charente-Maritime**

Services de l'État | Politiques publiques | Actualités | Publications | Démarches administratives | Vous êtes...

Accueil > Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Consultation du public et commissions consultatives > **Consultations du public** Partager

**Consultations du public**  
 Mise à jour le 04/09/2020

**CONSULTATIONS PUBLIQUES**

[Enquêtes publiques en cours](#) | [Enquêtes publiques clôturées](#)

[Autres consultations](#)

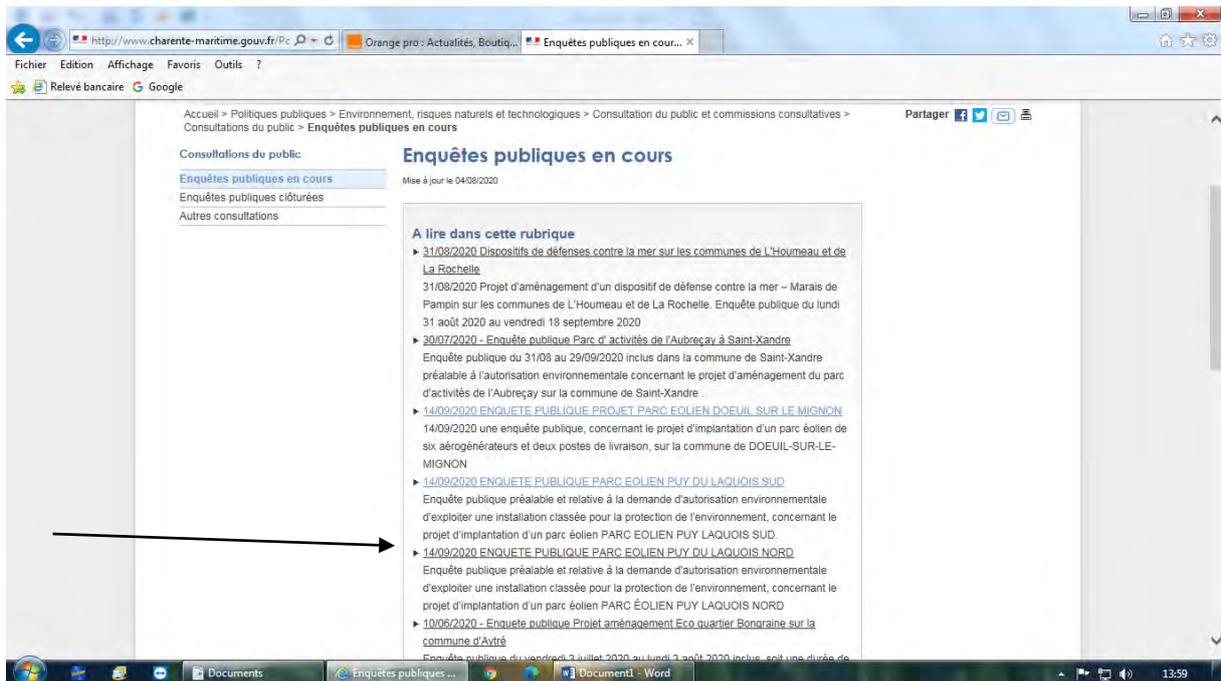
**A lire dans cette rubrique**

- [Restauration des cours d'eau du bassin versant des rivières la Guirande, la Courance, le Mignon](#)  
 Programme de restauration des cours d'eau du bassin versant des trois rivières : la Guirande, la Courance et le Mignon, enquête publique du 11 février au 01 mars 2019.

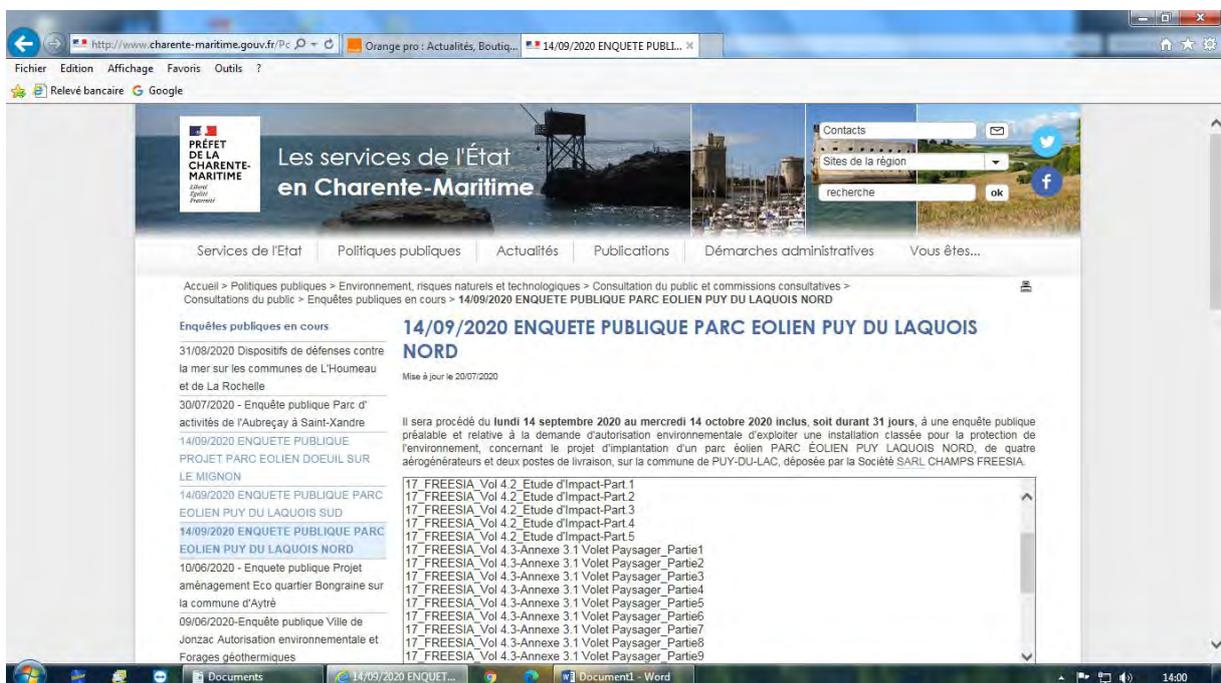
http://www.charente-maritime.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Consultati... | défrichement - Création d'un parc

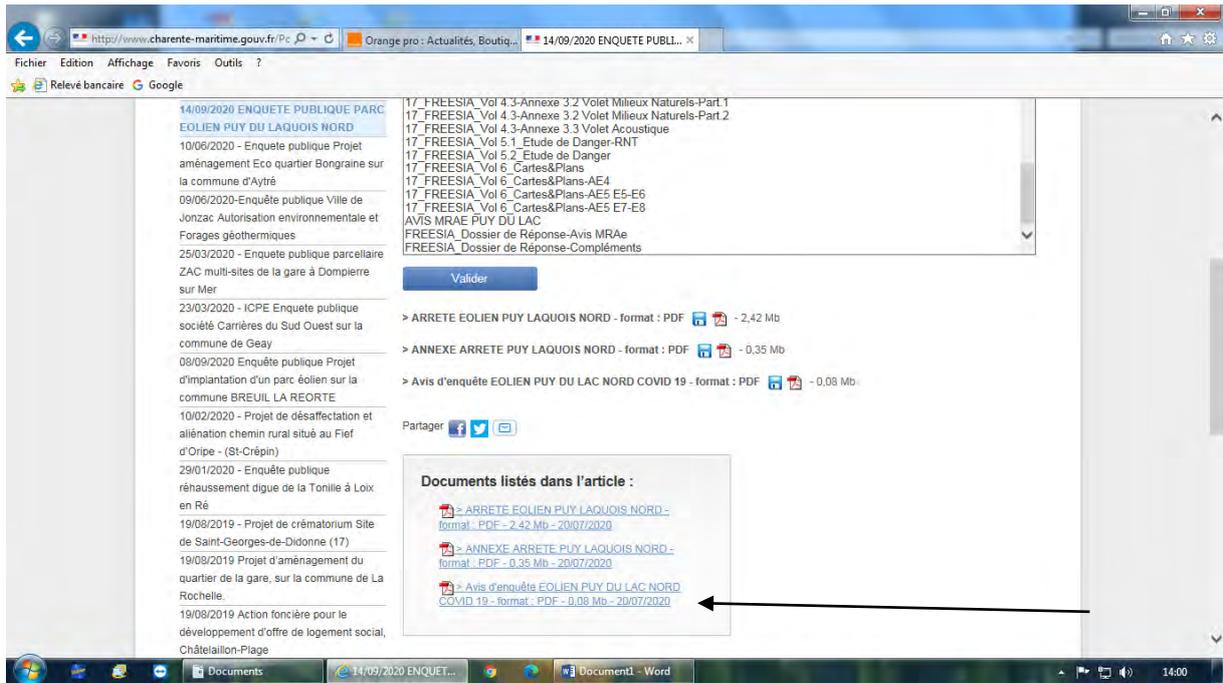
Documents | Consultations du pu... | Document1 - Word | 13:59

Je clique sur « enquêtes publiques en cours ».

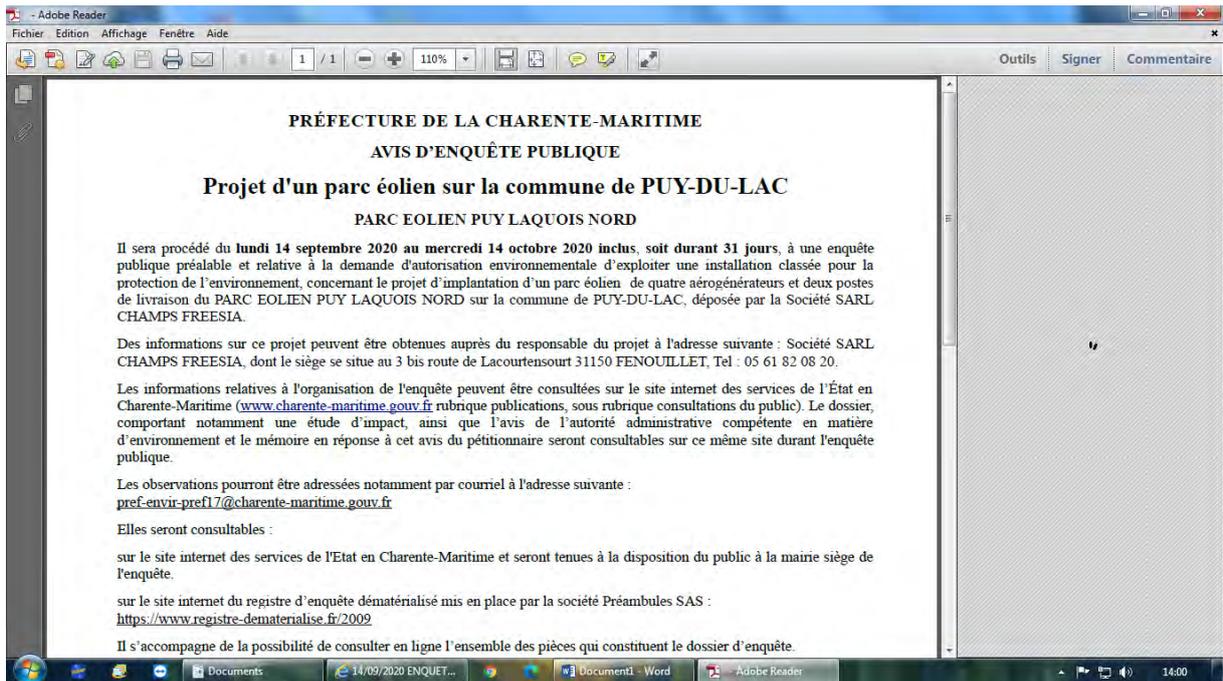


Je retrouve l'enquête publique recherchée du 14 septembre 2020 correspondant au Par Eolien Puy du Laquois NORD.





Je constate la présence de l'avis d'enquête publique.



**Le 24 septembre 2020**

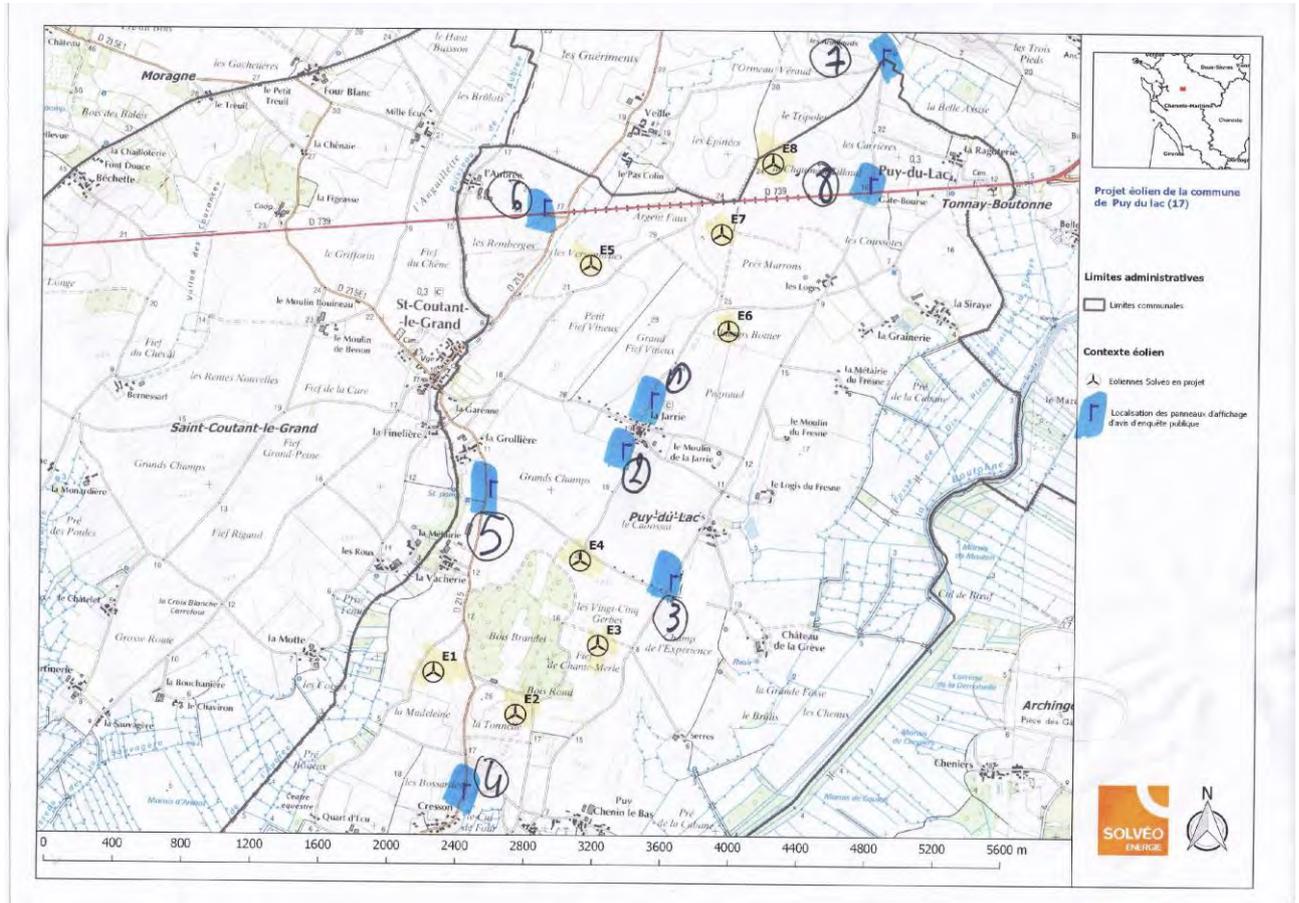
Je me déplace en mairie de PUY DU LAC, La Jarrie, où je procède à la constatation de l'affichage de l'avis d'enquête publique. Je constate que l'avis d'enquête publique est affiché sur le tableau réservé à cet effet à l'extérieur de la mairie.





Je me déplace ensuite sur les différents sites où l'avis d'enquête publique a été affiché.

Je reproduis ci-dessous une carte indiquant la position des panneaux et l'ordre dans lequel j'ai procédé aux constatations allant de 1 à 8.



## Site n°1

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.

**PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME**

-----

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Projet d'un parc éolien sur la commune de PUY-DU-LAC**  
PARC EOLIEN PUY LAQUOIS NORD

Il sera procédé du lundi 14 septembre 2020 au mercredi 14 octobre 2020 inclus, soit durant 31 jours, à une enquête publique préalable et relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs et deux postes de livraison du PARC EOLIEN PUY LAQUOIS NORD sur la commune de PUY-DU-LAC, déposée par la Société SARL CHAMPS FREESIA.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : Société SARL CHAMPS FREESIA, dont le siège se situe au 3 rue moule de l'accroissement 31150 FENOUILLETT, Tel : 05 51 82 08 20.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime ([www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)), rubrique publications, sous rubrique consultations du public. Le dossier, comprenant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et le mémoire en réponse à cet avis du pétitionnaire seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées indistinctement par courriel à l'adresse suivante : [pref-cm@securite3.charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-cm@securite3.charente-maritime.gouv.fr)

Elles seront consultables :

sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

sur le site internet du registre d'enquête dématérialisé mis en place par la société Préambules SAS : <https://www.preambules.com/enq>

Il s'accompagne de la possibilité de consulter en ligne l'ensemble des pièces qui constituent le dossier d'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé au mairie de PUY-DU-LAC, La Jarrie 17380 PUY DU LAC, ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public, le lundi et vendredi de 09h00 à 12h00, mardi de 13h00 à 18h00, mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 ; fermé le jeudi.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de PUY-DU-LAC, siège de l'enquête. La Jarrie 17380 PUY DU LAC, à l'attention du commissaire enquêteur qui en tiendra un registre d'enquête.

**La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires décrites dans le document annexé au présent avis.**

Monsieur Jean-Pierre BORDRON, Retraité Ingénieur divisionnaire travaux publics Etat, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de PUY-DU-LAC, dans les conditions suivantes :

- Mercredi 16 septembre 2020 de 09h00 à 12h00
- Mardi 22 septembre 2020 de 15h00 à 18h00
- Lundi 28 septembre 2020 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 2 octobre 2020 de 17h00 à 20h00
- Samedi 10 octobre 2020 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 14 octobre 2020 de 14h00 à 17h00

L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.

Il remette son rapport et conclusions dans les trente jours qui suivent la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L.123-13 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société SARL CHAMPS FREESIA.

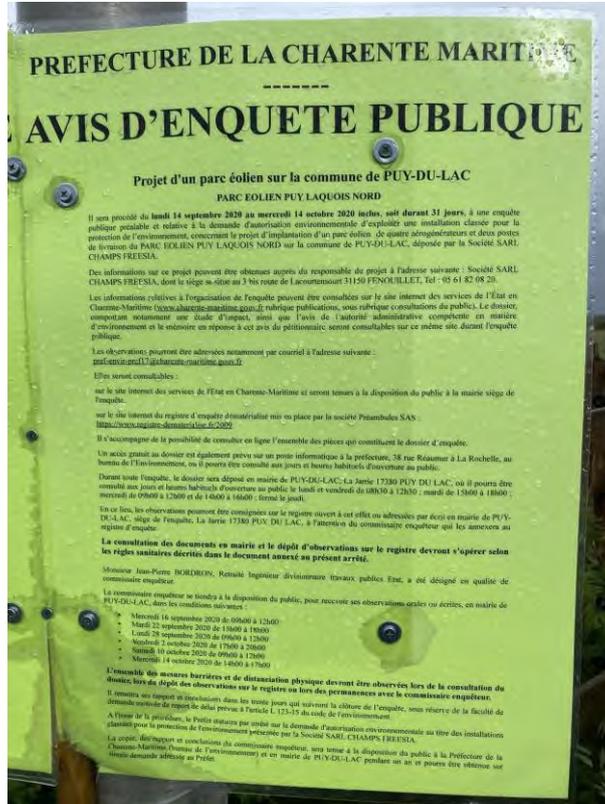
Le copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de PUY-DU-LAC pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.



## Site n°2

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.

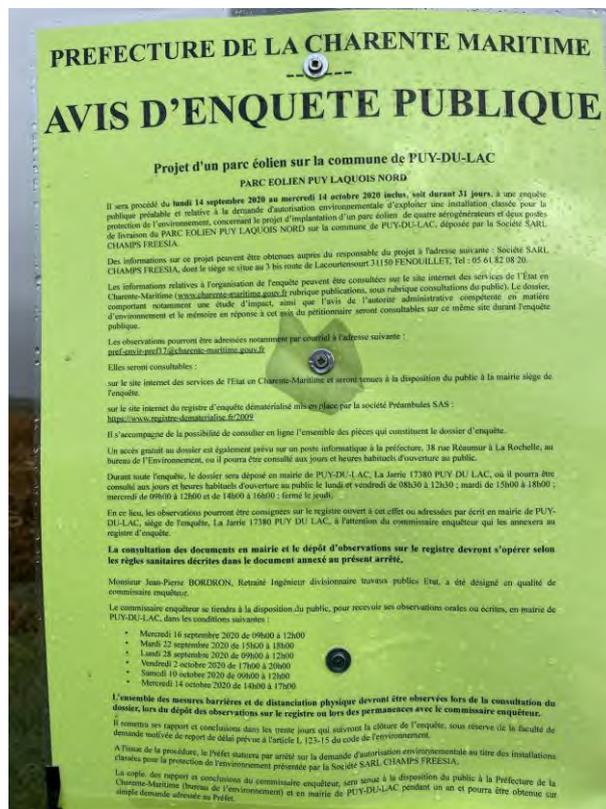




### Site n°3

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.

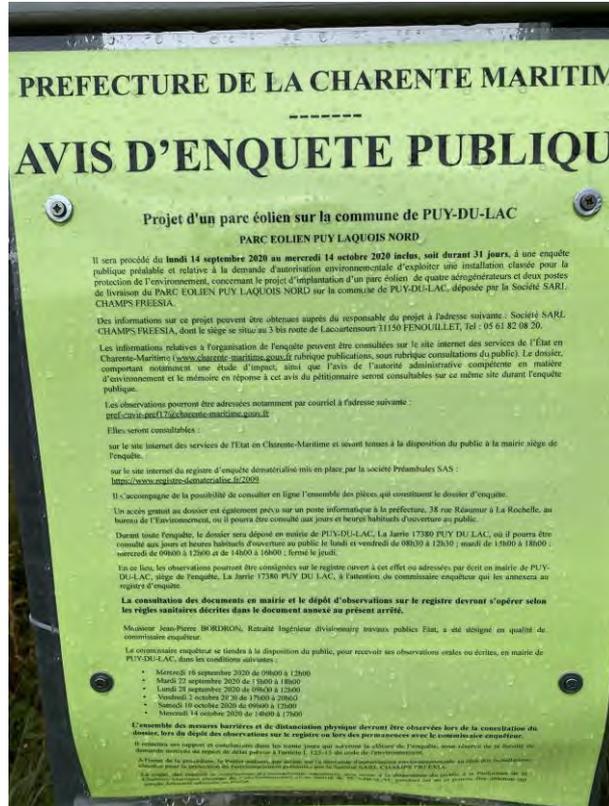




## Site n°4

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.

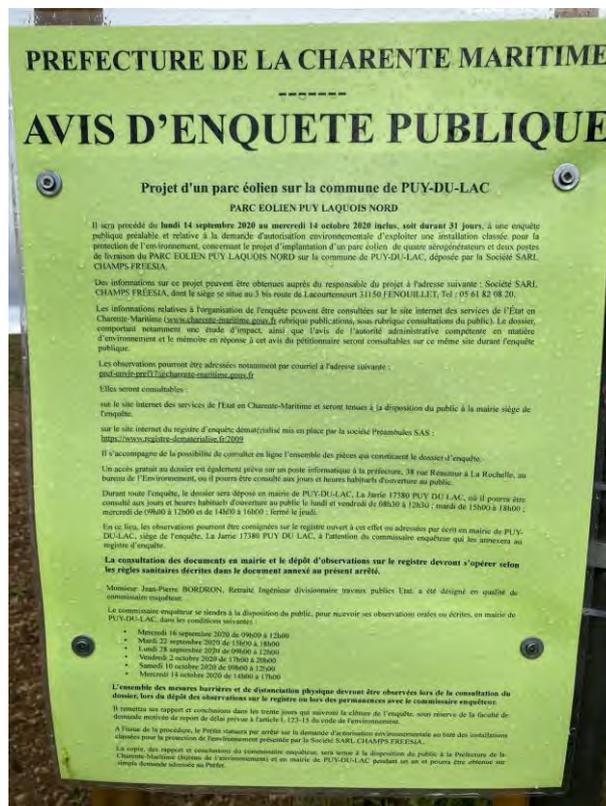




### Site n°5

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





## Site n°6

Je constate que le panneau est aux dimensions réglementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.

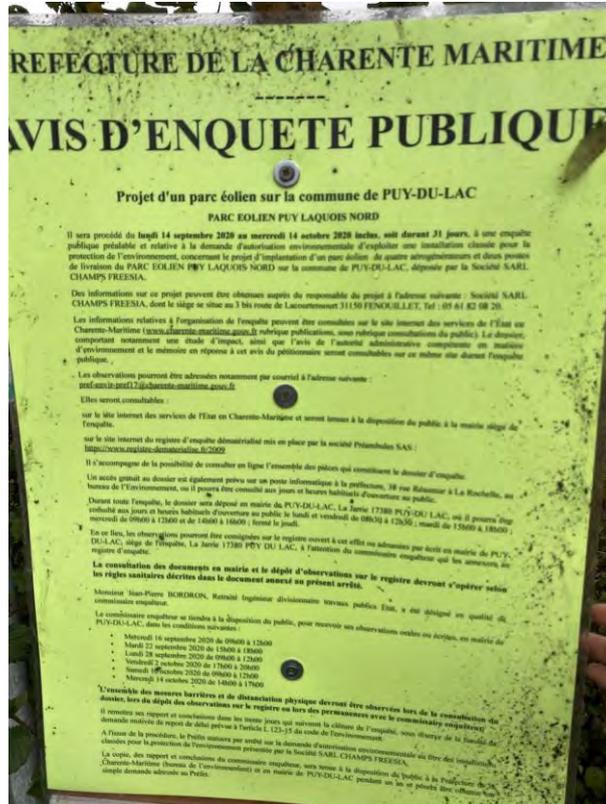




## Site n°7

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





## Site n°8

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.

**PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME**  
**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Projet d'un parc éolien sur la commune de PUY-DU-LAC**  
**PARC EOLIEN PUY LAQUOIS NORD**

Il sera procédé du **lundi 14 septembre 2020 au mercredi 14 octobre 2020 inclus, soit durant 31 jours**, à une enquête publique préalable et relative à la demande d'autorisation environnementale, d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs et deux postes de livraison du **PARC EOLIEN PUY LAQUOIS NORD** sur la commune de PUY-DU-LAC, déposée par la Société SARL CHAMPS FRESIA.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : Société SARL CHAMPS FRESIA, dans le siège se situant au 3 bis route de Lacourmoutou 17130 FENOUILLET, tel : 05 61 82 08 20.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime ([www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)) rubrique publications, sous rubrique consultations du public). Le dossier comprend notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente, en matière d'environnement et le mémoire en réponse à cet avis du pétitionnaire seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées notamment par courriel à l'adresse suivante : [inf@charente-maritime.gouv.fr](mailto:inf@charente-maritime.gouv.fr)

Elles seront consultables :

- sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenus à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête;
- sur le site internet du registre d'enquête dématérialisé, mis en place par la société Eyadambales SAS : <https://www.registre-dematerialise.fr/2020>

Il s'accompagne de la possibilité de consulter en ligne l'ensemble des pièces qui constituent le dossier d'enquête.

Un accès général au dossier est également prévu sur un point informatique à la préfecture, 38 rue Réaumur à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de PUY-DU-LAC, La Jarrie 17380 PUY DU LAC, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le lundi et vendredi de 09h30 à 12h30 ; mardi de 15h00 à 18h00 ; mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00, le reste du jour.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de PUY-DU-LAC, siège de l'enquête, La Jarrie 17380 PUY DU LAC, à l'attention du commissaire enquêteur qui les annexera au registre d'enquête.

**La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles suivantes édictées dans le document annexé au présent arrêté.**

Monsieur Jean-Pierre BORDRON, Représentant Ingénieur divisionnaire travaux publics Etat, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de PUY-DU-LAC, dans les conditions suivantes :

- Mercredi 16 septembre 2020 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 17 septembre 2020 de 15h00 à 18h00
- Vendredi 18 septembre 2020 de 09h00 à 12h00
- Samedi 19 septembre 2020 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 14 octobre 2020 de 14h00 à 17h00

**L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.**

Il remettra ses rapports et conclusions dans les quinze jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande expresse de report de délai prévue à l'article L. 125-17 du code de l'environnement.

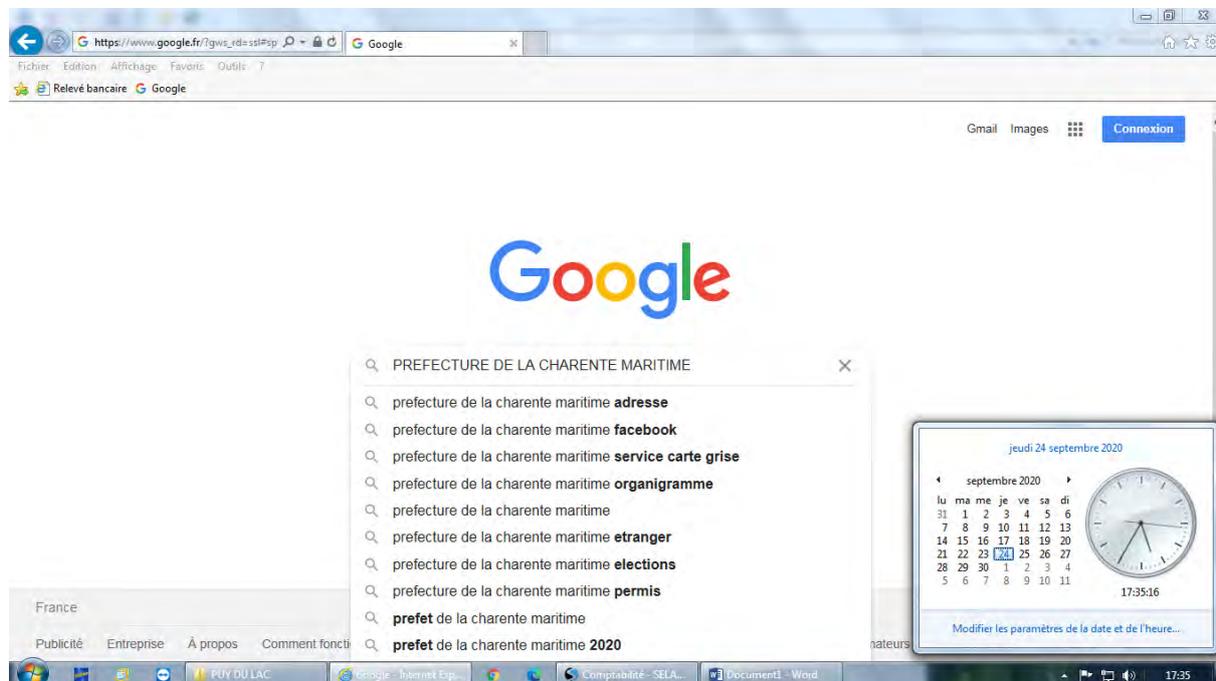
A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société SARL CHAMPS FRESIA.

La copie, des rapports et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'environnement) et en mairie de PUY-DU-LAC, pendant un an et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.

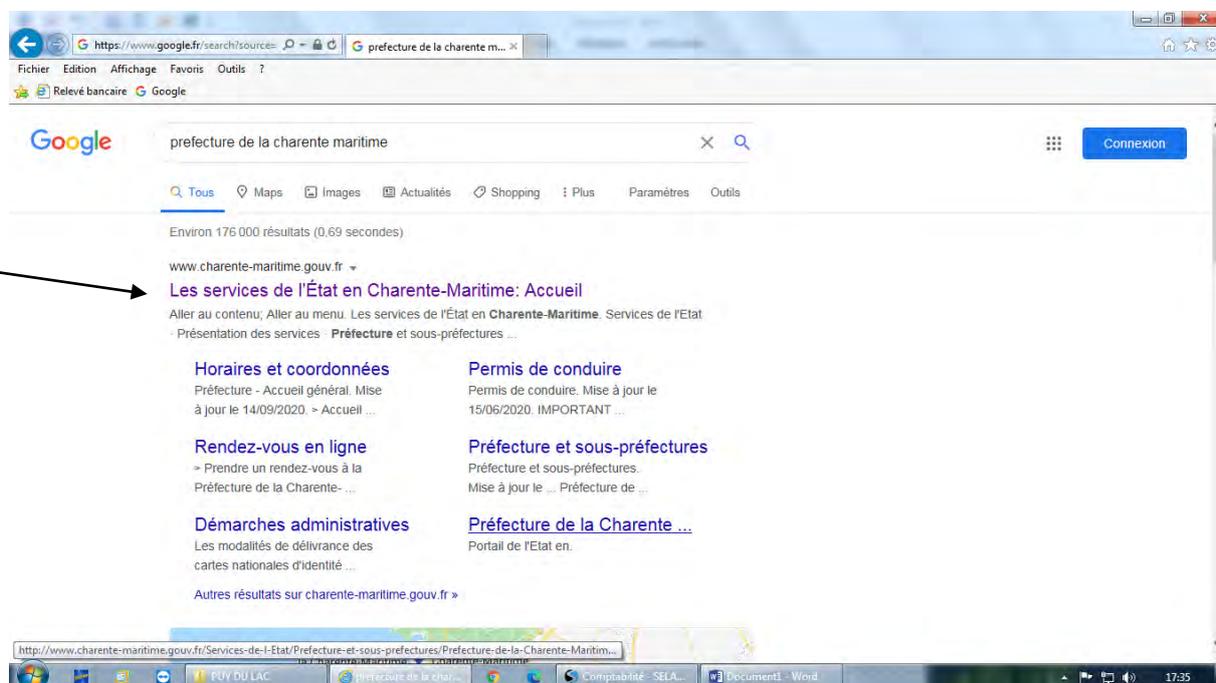


Ce même jour, à partir de 17 heures 35 minutes, où là étant en mon étude, sur un poste informatique, je procède désormais au constat internet de l'avis d'enquête publique du parc éolien Puy Lacquois Nord.

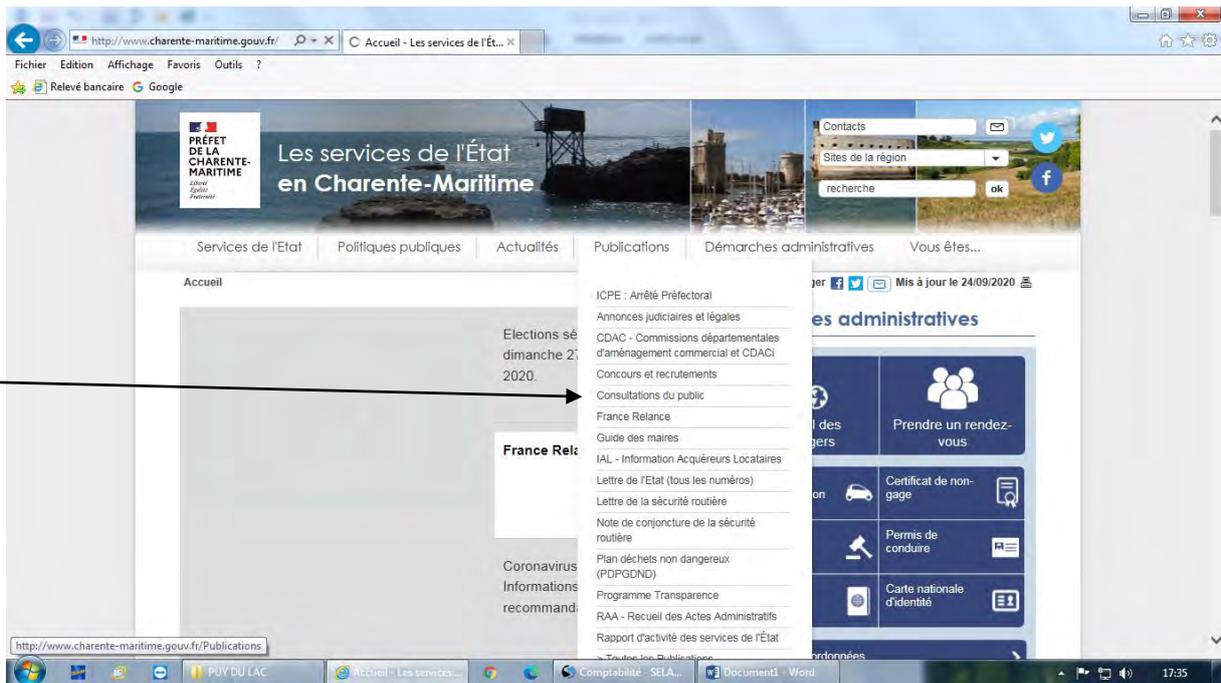
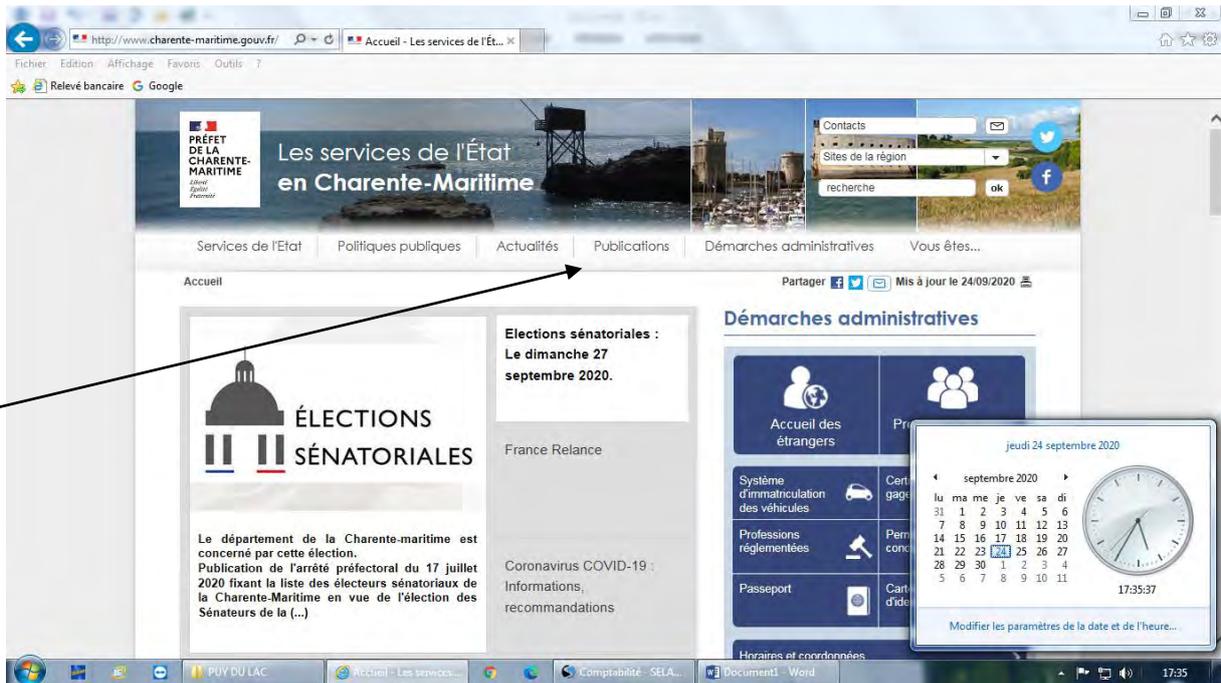
Dans la barre de recherche, je tape « préfecture de la charente maritime ».

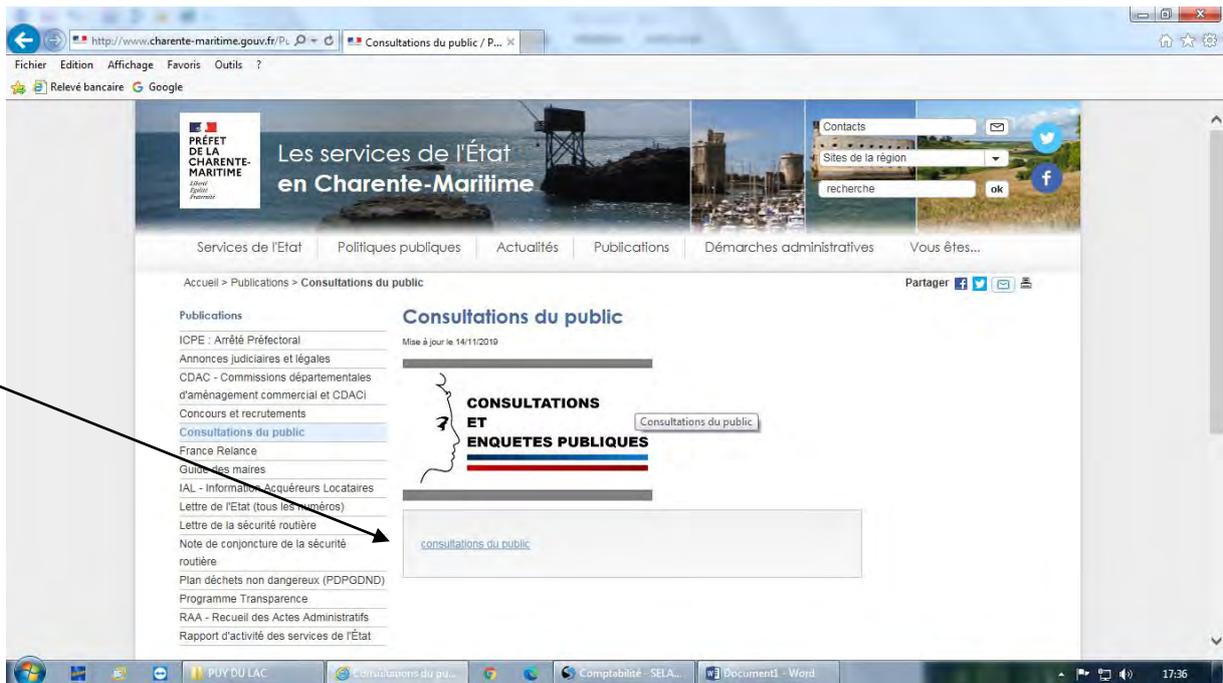


Je fais « entrée » et je sélectionne le site de la préfecture de la Charente Maritime.

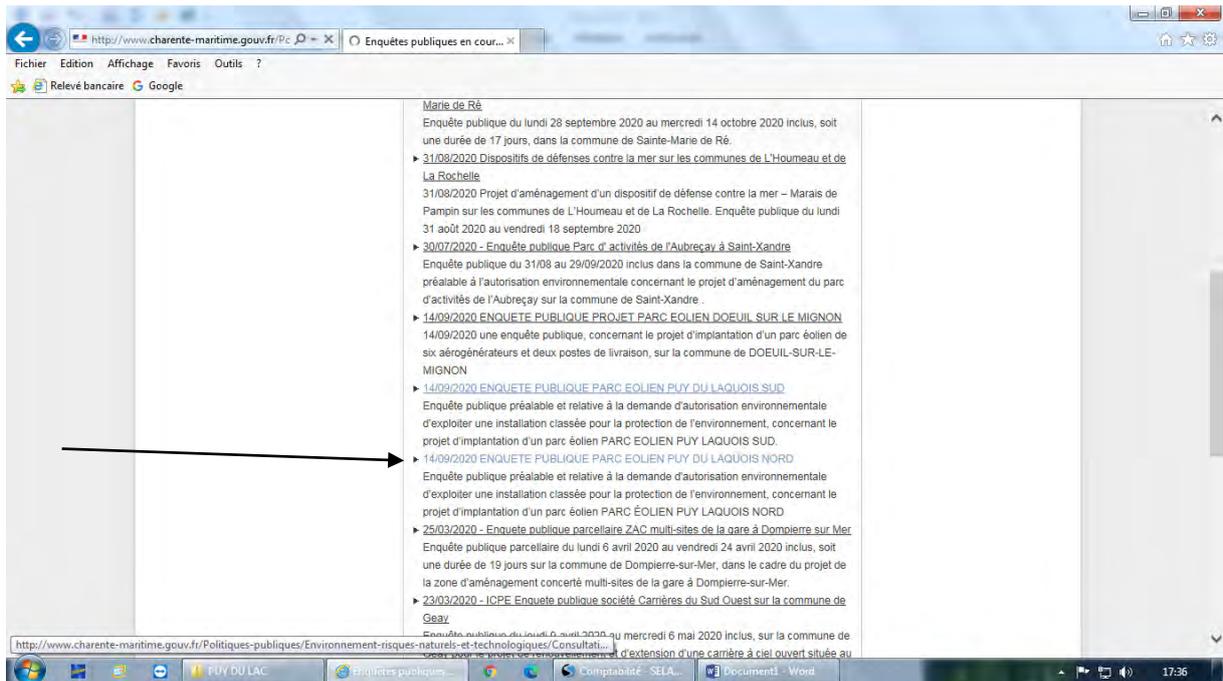


Je clique sur l'onglet « Publications » du site de la Charente Maritime puis sous rubrique « consultations du public ».





Je clique sur « enquêtes publiques en cours ».



Je retrouve l'enquête publique recherchée du 14 septembre 2020 correspondant au Par Eolien Puy du Laquois Nord.

The screenshot shows the website of the Prefecture of Charente-Maritime. The main navigation bar includes 'Services de l'Etat', 'Politiques publiques', 'Actualités', 'Publications', 'Démarches administratives', and 'Vous êtes...'. The breadcrumb trail is: Accueil > Politiques publiques > Environnement, risques naturels et technologiques > Consultation du public et commissions consultatives > Consultations du public > Enquêtes publiques en cours > 14/09/2020 ENQUETE PUBLIQUE PARC EOLIEN PUY DU LAQOIS NORD.

The main heading is '14/09/2020 ENQUETE PUBLIQUE PARC EOLIEN PUY DU LAQOIS NORD', with a sub-heading 'Mise à jour le 24/09/2020'. The text states: 'Il sera procédé du lundi 14 septembre 2020 au mercredi 14 octobre 2020 inclus, soit durant 31 jours, à une enquête publique préalable et relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien PARC EOLIEN PUY LAQOIS NORD, de quatre aérogénérateurs et deux postes de livraison, sur la commune de PUY-DU-LAC, déposée par la Société SARL CHAMPS FREESIA.'

A list of documents is provided for selection and validation:

- 17\_FREESIA\_Vol 0\_Lettre de Demande
- 17\_FREESIA\_Vol 1\_CERFA
- 17\_FREESIA\_Vol 2\_Note de Présentation Non Technique
- 17\_FREESIA\_Vol 3\_Description de la demande
- 17\_FREESIA\_Vol 4.1\_Etude d'Impact-RNT
- 17\_FREESIA\_Vol 4.2\_Etude d'Impact-Part 1
- 17\_FREESIA\_Vol 4.2\_Etude d'Impact-Part 2
- 17\_FREESIA\_Vol 4.2\_Etude d'Impact-Part 3
- 17\_FREESIA\_Vol 4.2\_Etude d'Impact-Part 4
- 17\_FREESIA\_Vol 4.2\_Etude d'Impact-Part 5
- 17\_FREESIA\_Vol 4.3-Annexe 3.1 Volet Paysager\_Partie1
- 17\_FREESIA\_Vol 4.3-Annexe 3.1 Volet Paysager\_Partie2
- 17\_FREESIA\_Vol 4.3-Annexe 3.1 Volet Paysager\_Partie3

This screenshot shows the document list for the public inquiry. The selected document is '14/09/2020 ENQUETE PUBLIQUE PARC EOLIEN PUY DU LAQOIS NORD'. A 'Valider' button is visible below the list.

The list of documents includes:

- 17\_FREESIA\_Vol 4.2\_Etude d'Impact-Part 2
- 17\_FREESIA\_Vol 4.2\_Etude d'Impact-Part 3
- 17\_FREESIA\_Vol 4.2\_Etude d'Impact-Part 4
- 17\_FREESIA\_Vol 4.2\_Etude d'Impact-Part 5
- 17\_FREESIA\_Vol 4.3-Annexe 3.1 Volet Paysager\_Partie1
- 17\_FREESIA\_Vol 4.3-Annexe 3.1 Volet Paysager\_Partie2
- 17\_FREESIA\_Vol 4.3-Annexe 3.1 Volet Paysager\_Partie3
- 17\_FREESIA\_Vol 4.3-Annexe 3.1 Volet Paysager\_Partie4

Other documents listed include:

- ARRETE EOLIEN PUY LAQOIS NORD - format : PDF - 2,42 Mb
- ANNEXE ARRETE PUY LAQOIS NORD - format : PDF - 0,35 Mb
- Avis d'enquête EOLIEN PUY DU LAC NORD COVID 19 - format : PDF - 0,08 Mb
- NOTE DE SYNTHÈSE DU PÉTITIONNAIRE :
- Note de synthèse du projet éolien PUY DU LAC - format : PDF - 0,69 Mb
- OBSERVATIONS DU PUBLIC:
- Lien pour déposer et consulter des observations sur le registre dématérialisé: <https://www.registre-dematerialise.fr/2009>
- OBSERVATIONS PUY DU LAC NORD SUD DU 15 09 2020 20H00 AU 15 09 2020 22H11 - format : PDF - 0,06 Mb
- OBSERVATIONS PUY DU LAC NORD DU 16 09 2020 13H25 - format : PDF - 0,06 Mb
- OBSERVATIONS PUY DU LAC NORD ET SUD DU 18 09 2020 22H32 AU 21 09 2020 10H23 - format : PDF - 0,06 Mb
- OBSERVATIONS PUY DU LAC NORD ET SUD DU 21 09 2020 20H03 AU 21 09 2020 21H08 - format : PDF - 0,06 Mb
- OBSERVATIONS PUY DU LAC NORD ET SUD DU 15 09 2020 COURRIER M. ROHOU - format : PDF - 0,06 Mb

A calendar widget is visible in the bottom right corner, showing the date 'jeudi 24 septembre 2020' and the time '17:37:00'.

Je constate la présence de l'avis d'enquête publique.

**PRÉFECTURE DE LA CHARENTE-MARITIME**  
**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**  
**Projet d'un parc éolien sur la commune de PUY-DU-LAC**  
**PARC EOLIEN PUY LAQUOIS NORD**

Il sera procédé du **lundi 14 septembre 2020 au mercredi 14 octobre 2020 inclus, soit durant 31 jours**, à une enquête publique préalable et relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs et deux postes de livraison du PARC EOLIEN PUY LAQUOIS NORD sur la commune de PUY-DU-LAC, déposée par la Société SARL CHAMPS FREESIA.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse CHAMPS FREESIA, dont le siège se situe au 3 bis route de Lacourtenour 31150 FENOUILLET.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet Charente-Maritime ([www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr)) rubrique publications, sous rubrique consultation comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative d'environnement et le mémoire en réponse à cet avis du pétitionnaire seront consultables sur ce site internet.

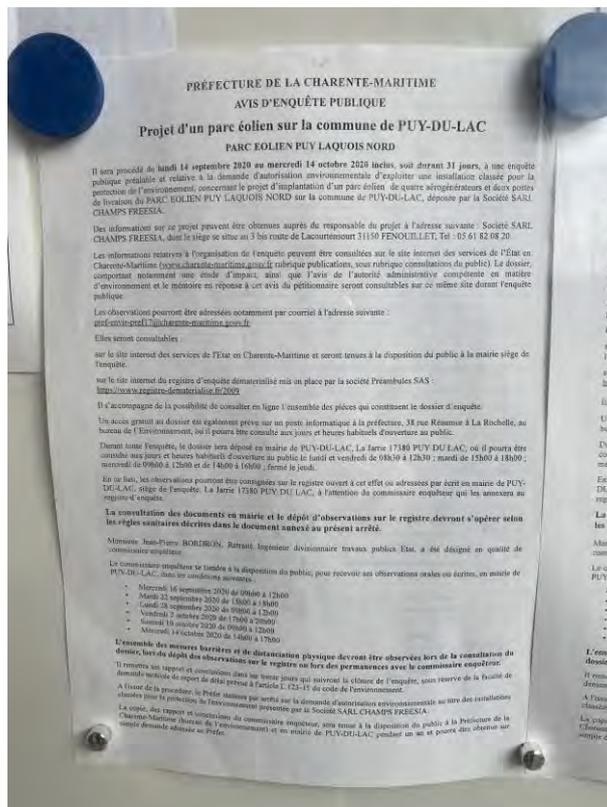
Les observations pourront être adressées notamment par courriel à l'adresse suivante : [pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-envir-pref17@charente-maritime.gouv.fr)

jeudi 24 septembre 2020  
septembre 2020  
lu ma me je ve sa di  
31 1 2 3 4 5 6  
7 8 9 10 11 12 13  
14 15 16 17 18 19 20  
21 22 23 24 25 26 27  
28 29 30 1 2 3 4  
5 6 7 8 9 10 11  
17:37:16  
Modifier les paramètres de la date et de l'heure...

**Le 14 octobre 2020**

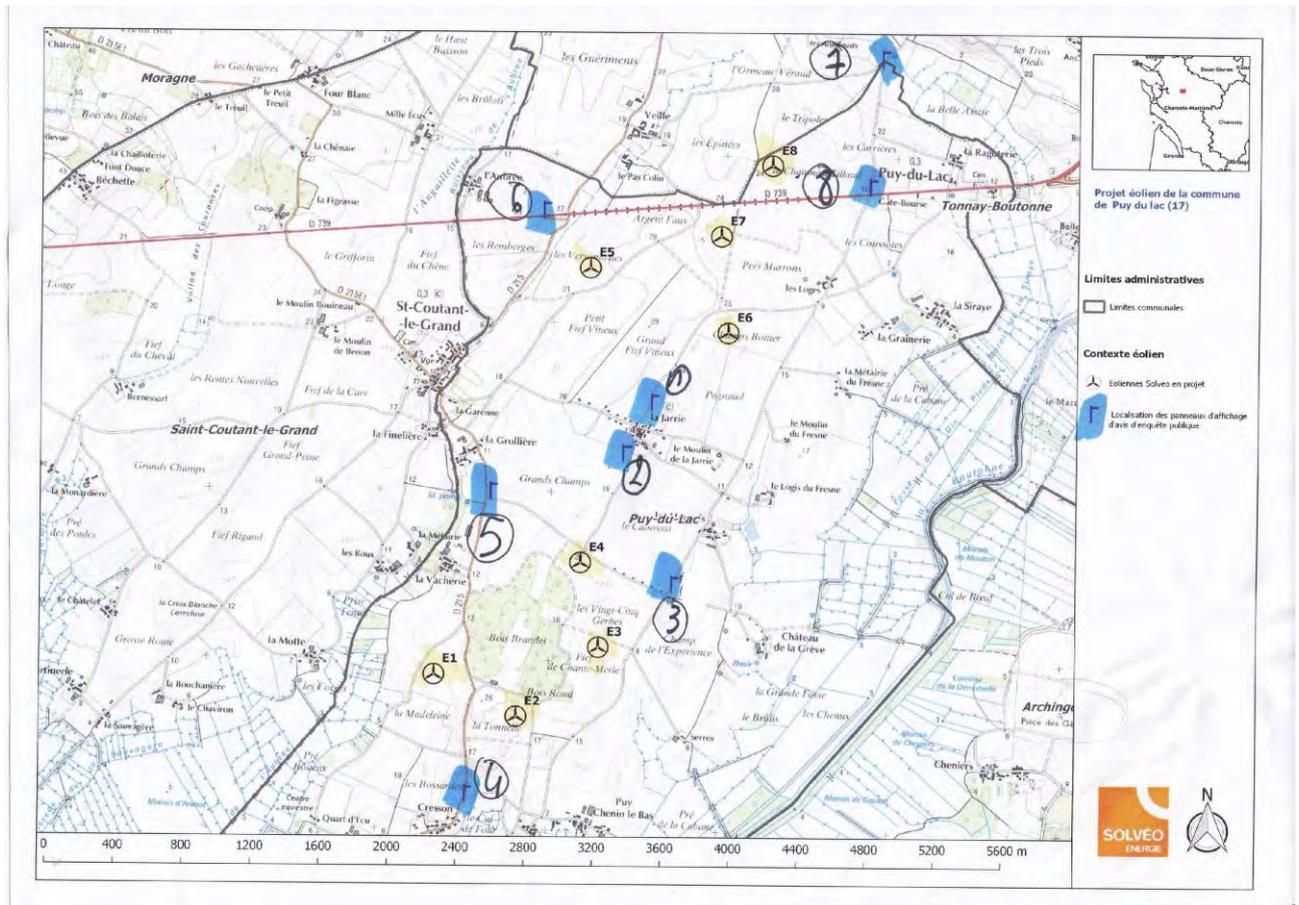
Je me déplace en mairie de PUY DU LAC, La Jarrie, où je procède à la constatation de l'affichage de l'avis d'enquête publique. Je constate que l'avis d'enquête publique est affiché sur le tableau réservé à cet effet à l'extérieur de la mairie.





Je me déplace ensuite sur les différents sites où l'avis d'enquête publique a été affiché.

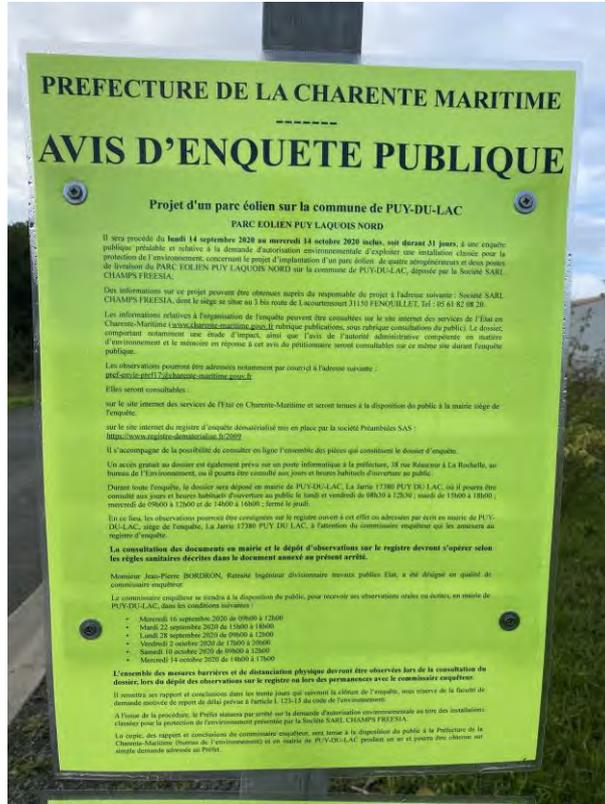
Je reproduis ci-dessous une carte indiquant la position des panneaux et l'ordre dans lequel j'ai procédé aux constatations allant de 1 à 8.



## Site n°1

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





## Site n°2

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





## Site n°3

Je constate que le panneau est aux dimensions réglementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





## Site n°4

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





## Site n°5

Je constate que le panneau est aux dimensions règlementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.





## Site n°6

Je constate que le panneau est aux dimensions réglementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.

**PREFECTURE DE LA CHARENTE MARITIME**

-----

**AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE**

**Projet d'un parc éolien sur la commune de PUY-DU-LAC**  
PARC EOLIEN PUY LAQUOIS NORD

Il sera procédé du **lundi 14 septembre 2020 au mercredi 14 octobre 2020 inclus, soit durant 31 jours**, à une enquête publique préalable et relative à la demande d'autorisation environnementale d'exploiter une installation classée pour la protection de l'environnement, concernant le projet d'implantation d'un parc éolien de quatre aérogénérateurs et deux postes de livraison du **PARC EOLIEN PUY LAQUOIS NORD** sur la commune de PUY-DU-LAC, déposée par la Société SARL CHAMPS FREESIA.

Des informations sur ce projet peuvent être obtenues auprès du responsable du projet à l'adresse suivante : Société SARL CHAMPS FREESIA, dont le siège se situe au 3 bis route de Lacourmouton 17150 FEMOUILLET, tel : 05 61 81 08 20.

Les informations relatives à l'organisation de l'enquête peuvent être consultées sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime [www.charente-maritime.gouv.fr](http://www.charente-maritime.gouv.fr), rubrique publications, sous rubrique consultations du public. Le dossier comportant notamment une étude d'impact, ainsi que l'avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement et le mémoire en réponse à cet avis du pétitionnaire seront consultables sur ce même site durant l'enquête publique.

Les observations pourront être adressées notamment par courriel à l'adresse suivante : [pref-sensit-pud17@charente-maritime.gouv.fr](mailto:pref-sensit-pud17@charente-maritime.gouv.fr).

Elles seront consultables :

sur le site internet des services de l'Etat en Charente-Maritime et seront tenues à la disposition du public à la mairie siège de l'enquête.

sur le site internet du registre d'enquête dématérialisé mis en place par la société Palambules SAS : <https://www.registre-dematerialise.fr/2009>

Il s'accompagne de la possibilité de consulter en ligne l'ensemble des pièces qui constituent le dossier d'enquête.

Un accès gratuit au dossier est également prévu sur un poste informatique à la préfecture, 38 rue Béarnaise à La Rochelle, au bureau de l'Environnement, ou il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public.

Durant toute l'enquête, le dossier sera déposé en mairie de PUY-DU-LAC, La Jarrie 17380 PUY DU LAC, où il pourra être consulté aux jours et heures habituels d'ouverture au public le lundi et vendredi de 08h30 à 12h30 / mardi de 15h00 à 18h00 / mercredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 / fermé le jeudi.

En ce lieu, les observations pourront être consignées sur le registre ouvert à cet effet ou adressées par écrit en mairie de PUY-DU-LAC, siège de l'enquête, La Jarrie 17380 PUY DU LAC, à l'attention du commissaire enquêteur qui lui annexera au registre d'enquête.

**La consultation des documents en mairie et le dépôt d'observations sur le registre devront s'opérer selon les règles sanitaires décrites dans le document annexé au présent arrêté.**

Monsieur Jean-Pierre BORDRON, Retraité Ingénieur divisionnaire travaux publics Etat, a été désigné en qualité de commissaire enquêteur.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public, pour recevoir ses observations orales ou écrites, en mairie de PUY-DU-LAC, dans les conditions suivantes :

- Mercredi 16 septembre 2020 de 09h00 à 12h00
- Jeudi 22 septembre 2020 de 15h00 à 18h00
- Lundi 28 septembre 2020 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 2 octobre 2020 de 17h00 à 20h00
- Samedi 10 octobre 2020 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 14 octobre 2020 de 18h00 à 17h00

**L'ensemble des mesures barrières et de distanciation physique devront être observées lors de la consultation du dossier, lors du dépôt des observations sur le registre ou lors des permanences avec le commissaire enquêteur.**

Il recevra ses rapports et conclusions dans les trente jours qui suivront la clôture de l'enquête, sous réserve de la faculté de demande motivée de report de délai prévue à l'article L. 123-15 du code de l'environnement.

A l'issue de la procédure, le Préfet statuera par arrêté sur la demande d'autorisation environnementale au titre des installations classées pour la protection de l'environnement présentée par la Société SARL CHAMPS FREESIA.

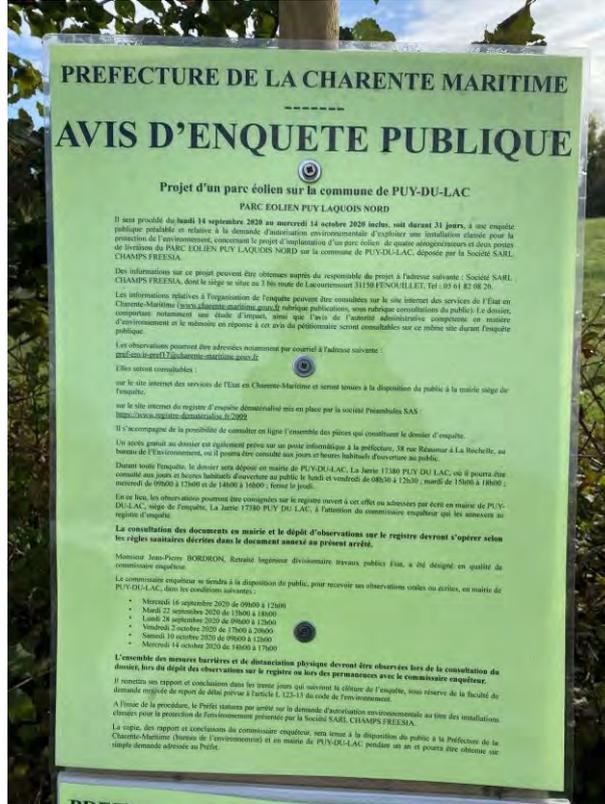
La copie, des rapport et conclusions du commissaire enquêteur, sera tenue à la disposition du public à la Préfecture de la Charente-Maritime (bureau de l'Environnement) et en mairie de PUY-DU-LAC, pendant un an) et pourra être obtenue sur simple demande adressée au Préfet.



## Site n°7

Je constate que le panneau est aux dimensions réglementaires.

Je constate que le panneau est visible et lisible depuis la voie publique qui est carrossable.



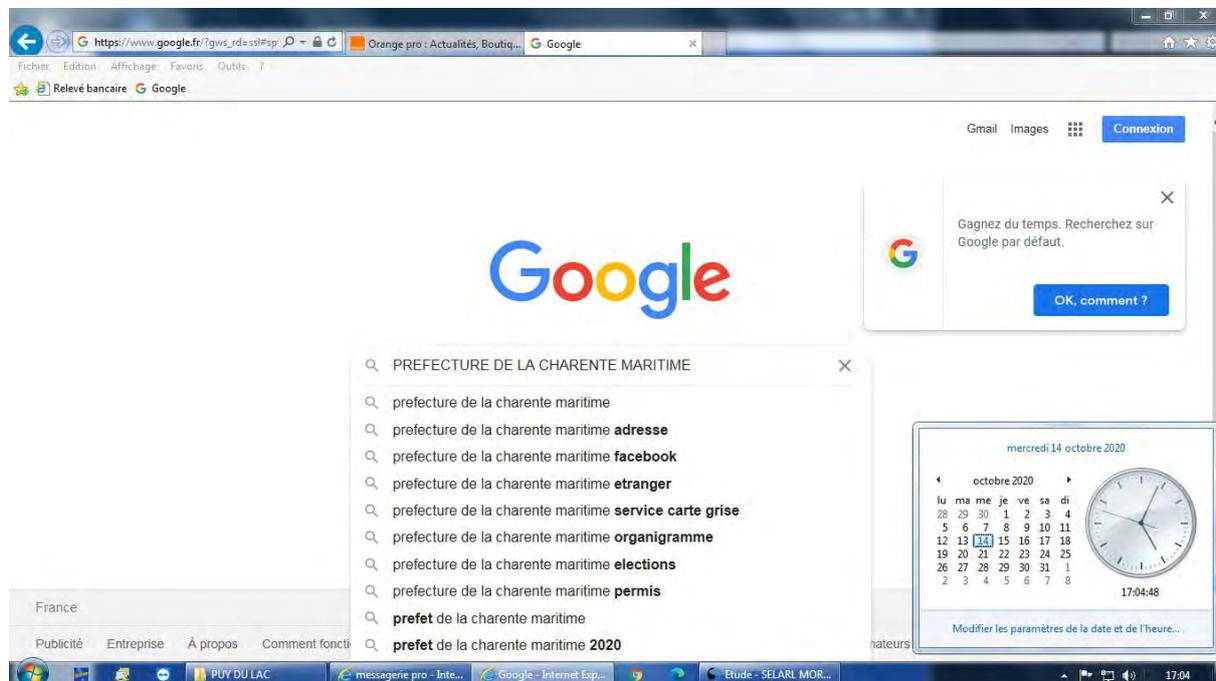






Ce même jour, à partir de 17 heures 04 minutes, où là étant en mon étude, sur un poste informatique, je procède désormais au constat internet de l'avis d'enquête publique du parc éolien Puy Lacquois Nord.

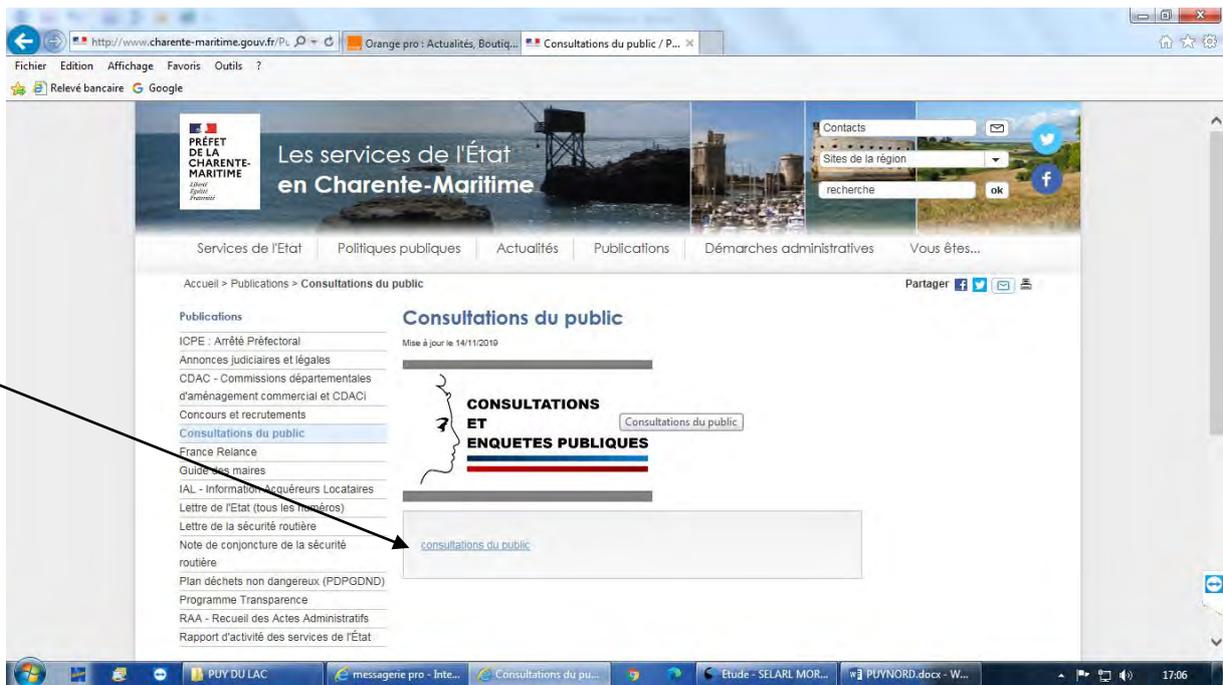
Dans la barre de recherche, je tape « préfecture de la charente maritime ».

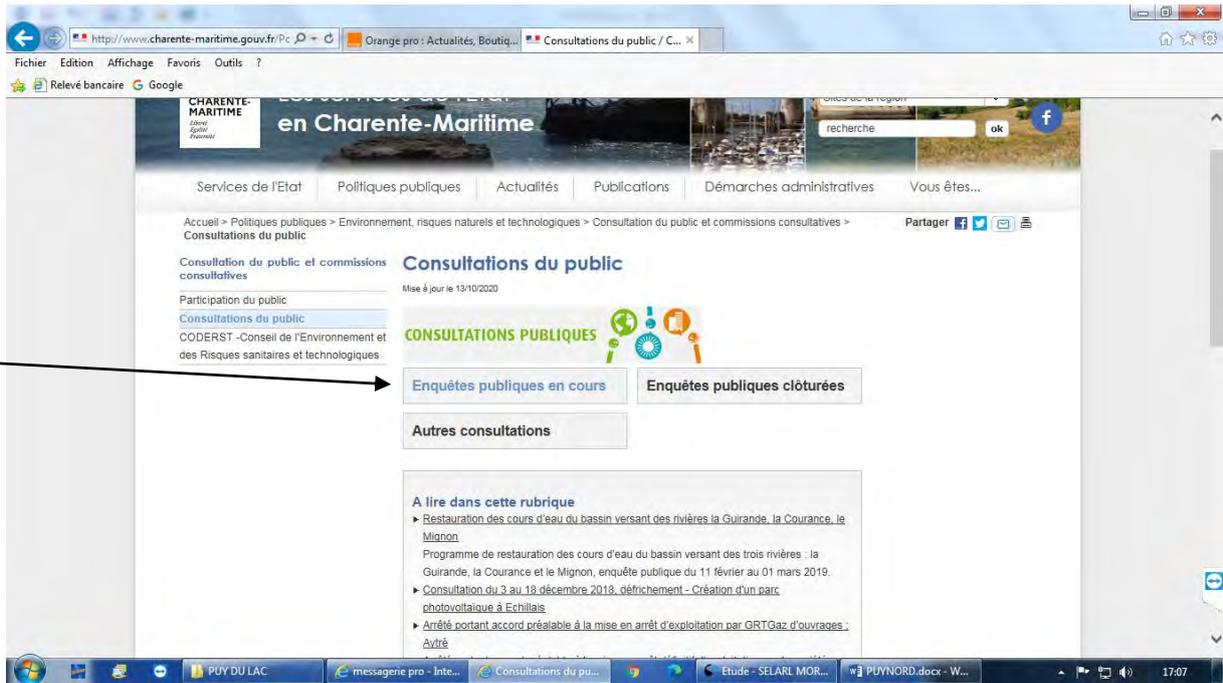


Je fais « entrée » et je sélectionne le site de la préfecture de la Charente Maritime.



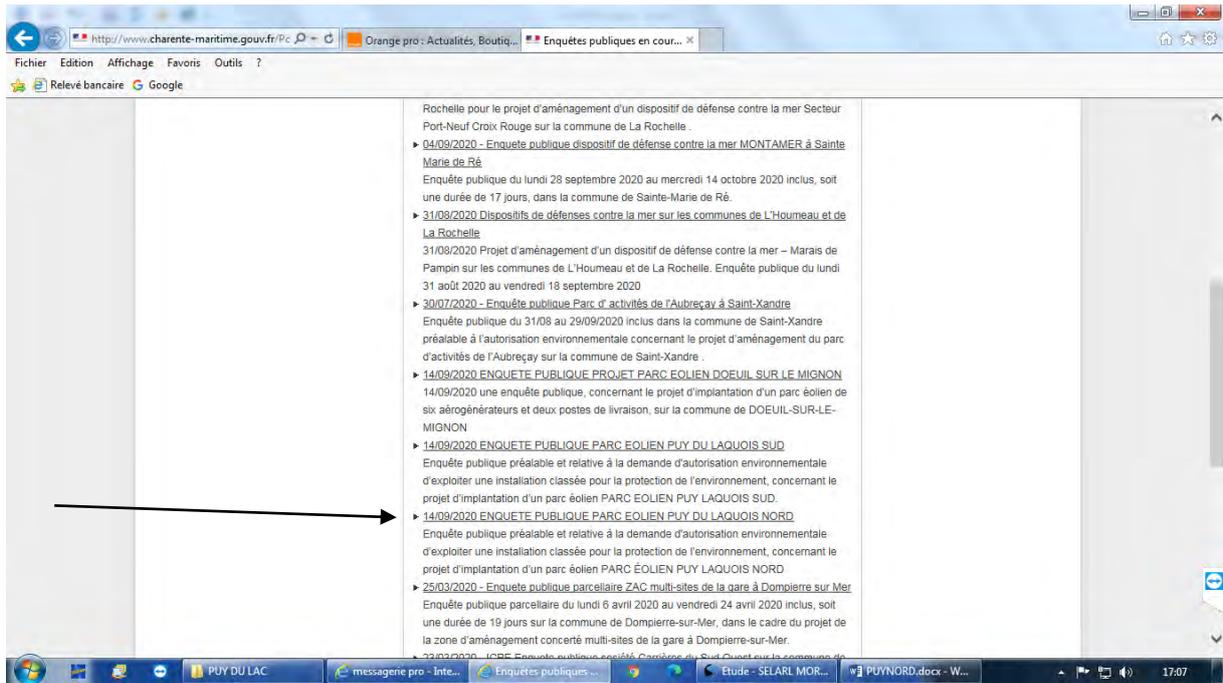
Je clique sur l'onglet « Publications » du site de la Charente Maritime puis sous rubrique « consultations du public ».





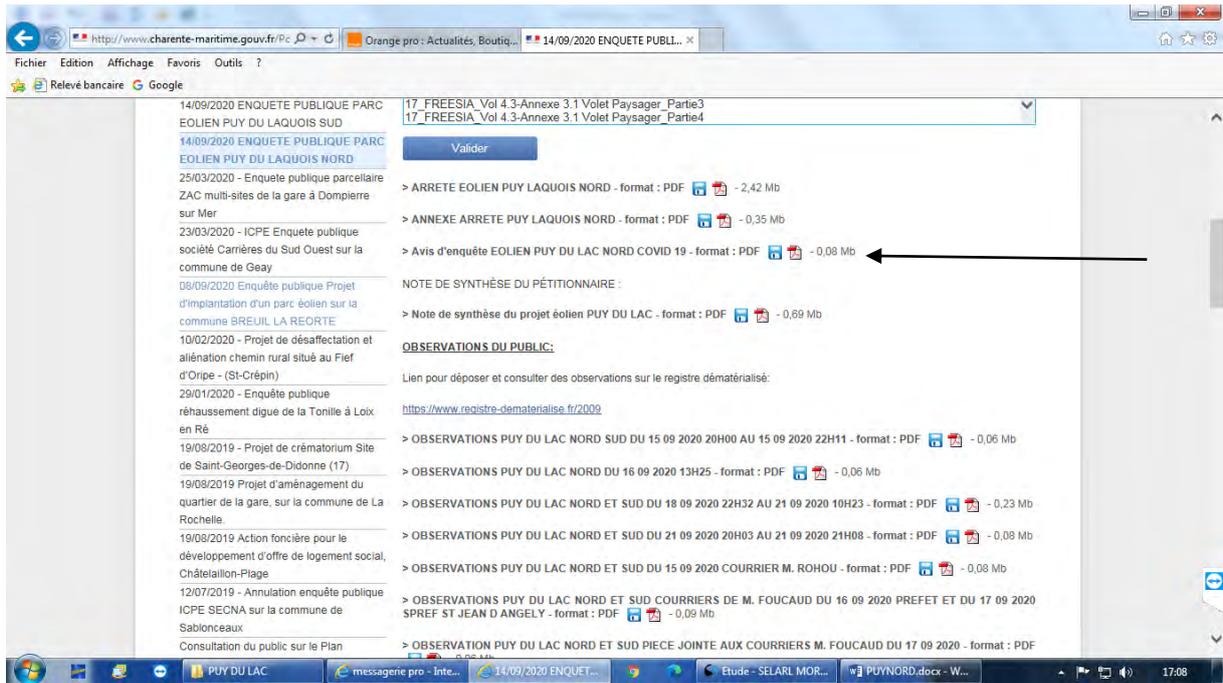
Je clique sur « enquêtes publiques en cours ».



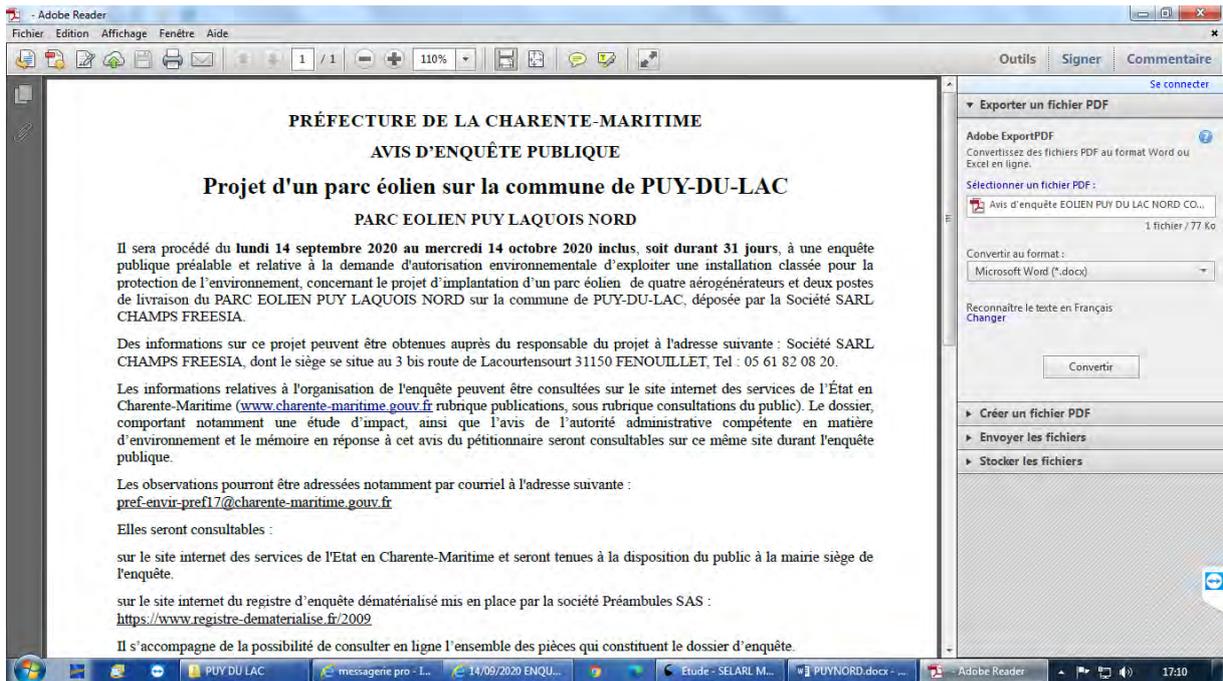


Je retrouve l'enquête publique recherchée du 14 septembre 2020 correspondant au Par Eolien Puy du Laquois Nord.





Je constate la présence de l'avis d'enquête publique.



Je joins au présent constat l'avis d'enquête publique.

Ayant terminé mes constatations, je me suis retirée afin d'établir le présent Procès Verbal de Constat.

J'ai rédigé le présent Procès-Verbal de Constat sur soixante-huit pages, numérotées de 1 à 68 + l'avis d'enquête publique, lequel comprend des photographies numériques dont je certifie l'authenticité pour servir et valoir ce que de droit à ma requérante, et dont le coût est de :

